

—Tout cela est bien invraisemblable. Je le sais! Que diriez-vous donc si je vous montrais le fond de mon âme! Vous m'admirez beaucoup, n'est-ce pas? Vous vous extasiez en m'entendant! Eh bien! sachez qu'il y avait en moi une Rachel dix fois supérieure à celle que vous connaissez! Je n'ai pas été le quart de ce que j'aurais pu être! J'ai eu du talent, j'aurais pu avoir du génie! Ah! si j'avais été élevée autrement! Si j'avais été entourée autrement! Si j'avais vécu autrement! Quelle artiste j'aurais faite! Quand je pense à cela, je me sens prise d'un tel regret..."

Elle s'arrêta alors brusquement, mit ses deux mains sur sa figure, la tint ainsi cachée quelques instants, et puis, bientôt, je vis couler des larmes tout le long de ses doigts. Je restai stupéfait."

ERNEST LÉGOUVE.

Les annonceurs qui, pour beaucoup de sous par ligne, publient leurs réclames dans le "Journal de Françoise", pourront se convaincre en lisant le "Soleil" qu'ils ne perdent ni leur temps, ni leur argent. En fait, — si nous en croyons notre confrère québécois, — tout est si intéressant dans nos pages qu'on les lit depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et si bien rédigé, qu'on ne sait plus distinguer l'article-réclame de l'article littéraire. Nous concevons facilement que, du moment qu'il n'est plus laissé qu'à l'esprit de quelques-uns de discerner entre une annonce et un article de rédaction, les méprises soient faciles. A ceux-là, nous expliquons donc, avec empressement, que l'entrefilet bi-mensuel relatif aux cigarettes Diva est une annonce tout simplement, et, que ça n'oblige pas plus les femmes à fumer, que la réclame, en faveur des pastilles pour éles vers du Dr Coderre, publiée dans une autre colonne, force à s'en servir, les personnes qui en prennent connaissance.

Un cordonnier a toujours tort de perdre l'"haleine".

Belle ou Laide?

On parle souvent des avantages de la beauté et des inconvénients de la laideur.

A mon avis, l'homme qui se sait laid, tâche de racheter par la politesse et les petits soins, la défaveur que la nature a jetée sur lui.

Tandis que celui qui se sait beau, se croit irrésistible et déplaît aux femmes par une fatuité qui éloignera le plus grand nombre d'un conquérant si sûr d'avance de vaincre.

Quant à la femme laide, elle a tout pour elle, excepté la beauté. Elle sera simple, modeste, confiante. Et si quelqu'un se met à l'aimer, elle subira une véritable transformation. Une femme aimée n'est jamais laide.

Lord Bolingbroke, assistant, un jour, avec son fils, au lever du roi d'Angleterre, attira le jeune homme dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dit :

—Mon fils, vous venez d'avoir trente ans, le moment est venu d'envisager la vie sous ses côtés sérieux. C'est assez assourdir Londres du bruit de vos folies ; il est temps de vous marier.

—Déjà! fit le vicomte d'Amberley.

—Plus tard, continua le vieux lord, il ne serait plus temps. Je puis mourir d'un moment à l'autre et personne ne prendra soin de votre considération et de votre dignité. Votre histoire avec lady Charchester vous a fait le plus grand tort. L'archevêque de Cantorbéry, en ayant parlé à la reine, qui, vous vous en êtes aperçu, vous a fait un accueil glacial. Il faut, par un prompt mariage, faire oublier le passé et assurer l'avenir.

—Quel parti m'avez-vous choisi ? demanda le vicomte.

—Je n'ai pas à choisir pour vous, répliqua Bolingbroke. Voyez-vous-même. Voulez-vous la fortune? Voici miss Clencarth. Son père, ancien gouverneur des Indes, en est revenu avec une richesse de nabab.

—Mon domaine d'Amberley me

rapporte plus d'un million de revenus, je n'ai donc pas à me préoccuper de la fortune.

—Alors, lady Courtney, qui unit à la richesse, de nombreux quartiers de noblesse...

—Quand on est fils de lord Bolingbroke, marquis de Winchester, déclara superbement le jeune homme, on n'a pas besoin d'aucun blason pour rehausser le sien.

—Si c'est la beauté, alors, qu'il vous faut, il n'y a pas, je crois, de femme plus belle que lady Broughampton. On dit que le jeune duc, lord Kenyon, la recherche en mariage. Cependant, il n'y a encore rien de fait, et je pourrais entamer les négociations.

—Milord, déclara le jeune homme, je ne cherche pas plus particulièrement la beauté que la fortune. Je voudrais seulement trouver le bonheur.

—C'est différent, alors, répondit le noble lord, épousez une femme laide.

LOTTE.

A Retenir

A l'ouverture des tribunaux civils qui a eu lieu au Palais, ces jours derniers, nous constatons avec plaisir, que M. le juge Mathieu, dans son discours, a insisté sur les changements à faire dans certains articles du Code, notamment à ceux qui concernent les droits à accorder aux femmes.

Au chapitre de la communauté de biens, par exemple, M. le juge a dit : "Nous sommes encore à l'ancienne coutume de la loi donnant tout au mari ; le code Napoléon est plus humain que le nôtre ; il accorde de plus de droits à la femme ; la loi devrait, tout en laissant l'administration des biens au mari, exiger le consentement de la femme pour les aliéner ; la femme devrait être l'associée de son mari.

La femme devrait être l'associée de son mari! Quelle bonne et saine vérité! et comme nous sommes heureuses de constater que nos législateurs non seulement l'admettent, mais veulent en tenir compte dans leur législation.